

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Petite Seine	Aval Pont de Noyen (Port-Montain RD)	Rivière	Vezoult	34,500	34,800	Noyen-sur-Seine

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus entre août et septembre 2022.

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
231	2022-RPS-PK 34.600	Non	Non dangereux	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 29/03/2022.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

X
X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR34	La Seine du confluent du Ru de Faverolles (exclu) au confluent de la Voulzie (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2027	Bon	Bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	oui	captages AEP d'Hermé (0777003273, 077000280) et captages AEP de Noyen-sur-Seine (077000324, 077000613, 077000614, 077000615, 077000616)	souterrain	DUP en cours

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de suivi piscicole est située sur la Seine (03012100 - LA SEINE A COURCEROY 1), à environ 8 km en amont. Les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2017. Les espèces principales sont l'ablette, le chevesne, le gardon, le barbeau, le hotu et le spirin ; les espèces secondaires sont le goujon, le vairon, la perche commune et la loche de rivière.

La zone de dragage est située à proximité de Villiers-sur-Seine. Un sondage piscicole effectué par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16/09/2015) indique une présence importante de chevaines, d'ablettes, de goujons, de gardons et de bouvières ; la présence de la tanche et du silure glane est également notée.

Un second sondage effectué à Grisy-sur-Seine (21/08/2015 ; le dragage est situé 8km à l'amont) renforce notre connaissance du peuplement piscicole, montrant également une présence importante de chevaines, de perches communes, de vandoises, d'ablettes, de goujons, de gardons et de bouvières. Les autres espèces présentes sont le hotu, la grémille, le perche soleil et le silure glane.

Type de berges :

Les berges sont constituées de sable.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté préfectoral relatif aux frayères du département de Seine et Marne (signé le 10/07/2012) signale la présence de frayères sur la Seine, pour les espèces de la liste 1 (chabot, lamproie de planer, truite fario, vandoise) et de la liste 2 (brochet), depuis Courceroy jusqu'à Montereau-Fault-Yonne ; par ailleurs, des frayères à ombre commun (liste 1) sont répertoriées de Courceroy à Bazoges-sur-Seine.

Bien que la bouvière soit présente dans le secteur, il est difficile de statuer quant aux possibilités de reproduction locale sans connaître la présence ou non de mollusques bivalves dans lesquels les œufs sont déposés. A noter qu'aucune frayère à brochet, avérée ou potentielle, n'a été recensée à proximité immédiate de la zone de travaux (Etude des frayères à brochets sur les axes navigables de Seine-et-Marne - FDPPMA 77 - 2016-2017).

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Aval Pont de Noyen (Port-Montain RD)	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Oui	FR1112002 - Bassée et plaines adjacentes
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Oui	110001267 - VALLEE DE LA SEINE ENTRE MONTEREAU ET MELZ-SUR-SEINE (BASSEE)
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non	
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Oui	if03 - BASSEE ET PLAINES ADJACENTES
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	



Voies Navigables de France
Direction territoriale Bassin de la
Seine

Programme de dragage 2022

Fiche d'information :

A_2022_1_07

Lot : A
UHC : n° 1 – Petite Seine

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Brochet, chabot et vandoise ont été recensés dans le secteur (GéolIF, ONEMA, point de présence des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).
La bouvière, la lamproie de Planer, la loche de rivière et l'anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction) ont été recensées à la station de Courceroy.

Synthèse des enjeux écologiques et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Aval Pont de Noyen (Port-Montain RD)	possible	oui	oui	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées ; l'existence possible de leurs frayères, localement ou à proximité, accentue cette sensibilité. Le site est également inclus dans 3 zones d'intérêt écologique (ZNIEFF et Natura 2000).

L'intérêt de la Bassée, vaste plaine alluviale, réside dans la diversité des habitats (milieux humides et aquatiques principalement) ; cet ensemble fait partie des 152 zones humides d'importance nationale reconnues pour leur patrimoine naturel exceptionnel. La Bassée abrite notamment une avifaune diversifiée, dont de remarquables populations d'oiseaux nicheurs ; d'autre part, c'est l'un des principaux sites d'hivernage des oiseaux d'eau d'Ile-de-France.

Cependant, seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins. Par ailleurs, le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger et il sera ponctuel (quelques jours).

La gêne susceptible d'être occasionnée aux oiseaux d'eau pourra être limitée par la mise en place d'horaires adaptés afin de réduire le niveau de bruit rencontré.

De même, afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à avril pour le brochet, la lamproie de Planer et le chabot, et mai-juin pour la bouvière, la vandoise, la loche de rivière (à partir de fin avril pour cette dernière).

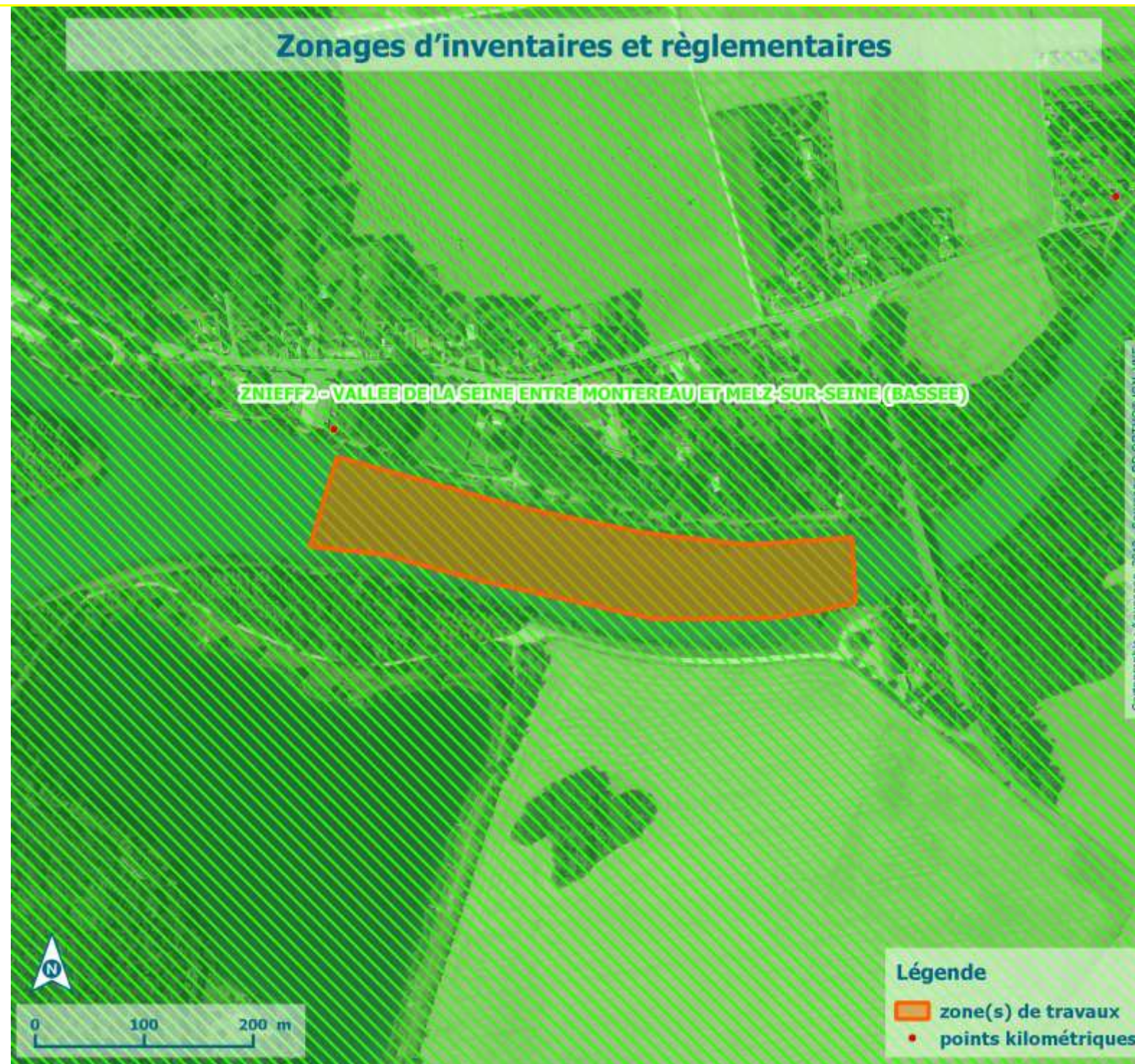
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



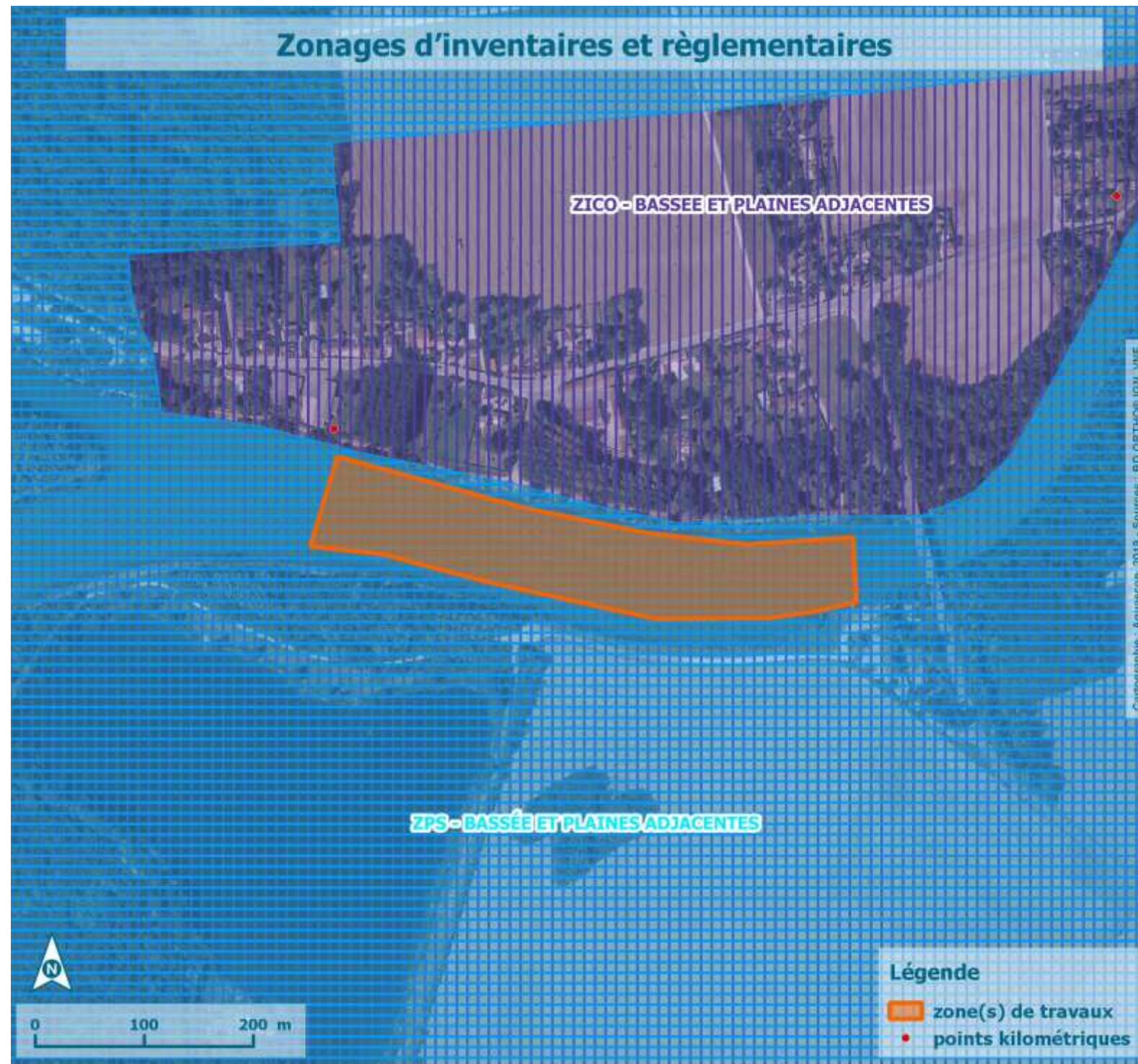
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires



Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion,
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er février au 30 juin.

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Installation de transit
- Compostage
- Épandage agricole
- Régilage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m³)

231

Localisation du site :

Installation de transit GL Concept de Marolles-sur-Seine. Installation déclarée selon la rubrique 2517-3 des ICPE (station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes) dont le récépissé a été émis par le préfet de Seine-et-Marne le 6 août 2015.

En fonction des caractéristiques des sédiments dragués, les sédiments seront valorisés dans des filières BTP.